Etre employeur de main d'oeuvre : droits, obligations et contrats

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs.trices ou futurs.es agriculteurs.rices du département et des départements limitrophes. Public d'employeurs ou futurs employeurs

OBJECTIFS

• Acquérir et/ou sécuriser les connaissances en matière de rédaction des contrats de travail et de la déclaration
préalable à l'embauche
• Sécuriser la déclaration préalable à l'embauche selon le type de contrat et d'aide
• Connaitre les obligations liées au formalisme
• Savoir rédiger un contrat de travail conforme
• Identifier les spécificités des clauses et des conventions collectives

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Obligation de déclaration préalable à l'embauche
- Obligation d'adhésion au service de santé au travail
- Obligation d'évaluer les risques des postes de travail et de définition des moyens de prévention (DUER)
- Durée du travail/ (suivi des horaires et repos hebdomadaire)/contrat de travail et documents obligatoires à remettre
en fin de contrat
- Rédaction d'un contrat de travail
- L'hébergement collectif de travailleurs (si besoin)
- La prestation de service internationale
- La convention collective nationale en agriculture
- La rupture de contrat
- Affiliation MSA en tant qu'employeur
- Création de l'espace entreprise sur le site MSA
- L'entrée en DSN
- Les contrats de prévoyances et complémentaire santé
- La DPAE (besoin de la CCN production agricole)
- L'identification des salariés
- Les exonérations de charges patronales
- Les téléservices MSA : TESA+ (DPAE, BS, attestation pôle emploi, les contrats, ...)

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Questionnaires préalables à la formation pour définir les attentes des participants et personnaliser la formation.
Apports théoriques.
Exemple de mise en application avec des cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Auto-évaluation des stagiaires et évaluation des acquis du groupe par le formateur.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA
93840372284

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Hautes Alpes

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 09/01/2023

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	**245 €**
Non adhérent	**245 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Vanessa Picard
adear05@orange.fr
ARDEAR / ADEAR Hautes Alpes
Maison de l'Agriculture
8 ter rue du Capitaine de Bresson
05000
GAP
Tel. 07 81 47 19 95

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 87% de taux de satisfaction dans les formations organisées par l'ARDEAR Paca

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
12/01/2023	MSA 05000 Hautes-Alpes	Valérie Flandin, conseillère entreprise, MSA 84 Ingrid Hamann, directrice adjointe du Travail à la Direction de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations Vanessa Picard, animatrice ADEAR 05, responsable de la formation

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Autres | S'installer en AP | Gestion d\'entreprise

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)